

NOTICE EXPLICATIVE

Wavre, le 12 juillet 2016

Objet de la demande : Projet d'extension et de rénovation du Collège Saint-Pierre de JETTE

Adresse du projet : Rue Jean-Baptiste Verbeyst 25 à 1190 BRUXELLES (JETTE)

Maître de l'Ouvrage : Collège Saint-Pierre ASBL

IMPLANTATION DES BATIMENTS EXISTANTS :

Le site est composé des entités primaires et secondaires, néerlandophones et francophones, organisés autour de plusieurs cours de récréation. La demande de permis d'urbanisme intervient pour une extension et des réaménagements intérieurs du bâtiment secondaire francophone, reprenant les locaux administratifs au rez-de-chaussée et des locaux de classes au premier et second étage.

PROGRAMME ENVISAGE :

- De nouveaux locaux administratifs réorganisés ;
- De nouveaux sanitaires ;
- Des nouveaux locaux dédiés au corps professoral ;
- Des salles de réunions ;
- Une circulation améliorée ;
- Nouvelle source de production de chaleur ;
- Installation d'une ventilation performante ;
- Isolation du bâtiment existant (façade) ;

Les travaux devront être phasés pour ne pas interrompre le fonctionnement de l'école. La réalisation de l'extension peut se faire durant l'année scolaire, moyennant quelques aménagements et les travaux intérieurs de rénovation du bâtiment existant pourront être envisagés durant les périodes de vacances scolaires.

PARTI ARCHITECTURAL :

L'extension envisagée permettra de dynamiser l'ensemble du bâtiment existant auquel elle se rattache. Grâce à des matériaux modernes et sobres, une nouvelle image au bâtiment à front de voirie sera donnée, plus accueillante. Ensuite, le jeu des matériaux de façades (bardage teinte bois, crépi de ton beige clair et gris souris) permettra de marquer l'entrée du bâtiment qui est plutôt discrète actuellement.

De plus, la réorganisation intérieure possible suite à la réalisation de l'extension permettra de clarifier les circulations intérieures et permettra aux professeurs de pouvoir rallier les différents bâtiments sans devoir passer via l'extérieur. Cette réorganisation permettra de respecter les prescriptions pour la prévention incendie.

L'impact de l'extension sera minime quant à l'implantation générale du site. En effet, la zone est actuellement un espace végétalisé et de stockage (containers poubelles) sans grand intérêt biologique. Elle sera valorisée grâce à l'espace aménagé et permet de ne pas empiéter sur les allées et cours de récréation existantes. Les passages actuels sont garantis et continueront de desservir les bâtiments comme actuellement.

NIVEAU ENERGETIQUE :

Toute nouvelle paroi rénovée ou construite respectera les normes PEB en vigueur (crépi sur isolant EPS, toiture isolée et végétalisée, châssis en aluminium avec coupure thermique et vitrage haute performance, dalle de caves isolée). De plus, au vu des nouvelles demandes de chauffage, un nouveau système de production plus performant sera également installé et permettra de desservir les bâtiments existants et l'extension.

Enfin, au vu de l'étanchéification réalisée grâce à l'isolation, un système de ventilation mécanique contrôlée, double flux, sera placé en toiture et permettra de ventiler les nouveaux locaux créés mais également l'ensemble du bâtiment existant rénové.

CONCLUSION :

Au vu des moyens mis en œuvre, des matériaux choisis et des niveaux énergétiques atteints, la nouvelle image du bâtiment et de son extension permettra de s'intégrer parfaitement au site existant en redynamisant l'image globale actuelle du collège. L'ensemble des transformations et extension répondra à toutes les normes de sécurité, de pédagogie et de confort envers les occupants.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations.

Fait à Wavre le 12/07/2016,

AR&A architecte sc srl,
Représentée par **David ORTIZ**